

SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier	SUPER SPRAY PAINT ALUMINUM
Other means of identification	
Product code	4009
Recommended use	COATING
Recommended restrictions	None known.

Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information

Manufacturer

Company name	Kleen-Flo Tumbler Ind Limited	
Address	75 Advance Blvd Brampton, Ontario L6T 4N1 Canada	
Telephone	General Assistance	1-905-793-4311
Emergency phone number	CANUTEC: 613-996-6666	

2. Hazard(s) identification

Physical hazards	Flammable aerosols	Category 1
Health hazards	Skin corrosion/irritation	Category 2
	Carcinogenicity	Category 2
	Reproductive toxicity (the unborn child)	Category 2
	Specific target organ toxicity, repeated exposure	Category 2
	Aspiration hazard	Category 1

Label elements



Signal word	Danger
Hazard statement	Extremely flammable aerosol. May be fatal if swallowed and enters airways. Causes skin irritation. Suspected of causing cancer. Suspected of damaging the unborn child. May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure.
Precautionary statement	
Prevention	Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Do not spray on an open flame or other ignition source. Do not pierce or burn, even after use. Do not breathe gas. Wash thoroughly after handling. Avoid release to the environment. Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.
Response	IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER/doctor. Do NOT induce vomiting. IF ON SKIN: Wash with plenty of water. IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. If skin irritation occurs: Get medical advice/attention. Take off contaminated clothing and wash it before reuse. Collect spillage.
Storage	Store locked up. Protect from sunlight. Do not expose to temperatures exceeding 50°C/122°F.
Disposal	Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.
Environmental hazards	Hazardous to the aquatic environment, acute hazard Category 2

Hazardous to the aquatic environment,
long-term hazard

Category 2

Other hazards None known.

Supplemental information None.

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Methylene Chloride		75-09-2	30-60
Propane		74-98-6	10-30
Toluene		108-88-3	10-30
Isobutane		75-28-5	5-10
Diacetone Alcohol		123-42-2	1-5
Aluminum		7429-90-5	1-5
Distillates (petroleum), Hydrotreated Heavy Naphthenic		64742-52-5	0.1-1
Naphtha (petroleum), Hydrotreated Heavy		64742-48-9	0.1-1
Other components below reportable levels			5-10

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

4. First-aid measures

Inhalation	Move to fresh air. Call a physician if symptoms develop or persist.
Skin contact	Remove contaminated clothing. Wash with plenty of soap and water. If skin irritation occurs: Get medical advice/attention. Wash contaminated clothing before reuse.
Eye contact	Rinse with water. Get medical attention if irritation develops and persists.
Ingestion	Call a physician or poison control center immediately. Rinse mouth. Do not induce vomiting. If vomiting occurs, keep head low so that stomach content doesn't get into the lungs.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Aspiration may cause pulmonary edema and pneumonitis. Dizziness. Nausea. Skin irritation. May cause redness and pain. Prolonged exposure may cause chronic effects.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. Keep victim under observation. Symptoms may be delayed.
General information	IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. If you feel unwell, seek medical advice (show the label where possible). Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to protect themselves. Show this safety data sheet to the doctor in attendance.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Foam. Powder. Carbon dioxide (CO ₂).
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	Contents under pressure. Pressurized container may explode when exposed to heat or flame. During fire, gases hazardous to health may be formed.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Firefighters must use standard protective equipment including flame retardant coat, helmet with face shield, gloves, rubber boots, and in enclosed spaces, SCBA.
Fire fighting equipment/instructions	Move containers from fire area if you can do so without risk. Containers should be cooled with water to prevent vapor pressure build up. For massive fire in cargo area, use unmanned hose holder or monitor nozzles, if possible. If not, withdraw and let fire burn out.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials. Move containers from fire area if you can do so without risk. In the event of fire and/or explosion do not breathe fumes.
General fire hazards	Extremely flammable aerosol.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Do not breathe gas. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ventilate closed spaces before entering them. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.

Methods and materials for containment and cleaning up

Refer to attached safety data sheets and/or instructions for use. Stop leak if you can do so without risk. Move the cylinder to a safe and open area if the leak is irreparable. Isolate area until gas has dispersed. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Keep combustibles (wood, paper, oil, etc.) away from spilled material. Prevent entry into waterways, sewer, basements or confined areas. Cover with plastic sheet to prevent spreading. Absorb in vermiculite, dry sand or earth and place into containers. Following product recovery, flush area with water.

Small Spills: Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to remove residual contamination. For waste disposal, see section 13 of the SDS.

Environmental precautions

Avoid release to the environment. Inform appropriate managerial or supervisory personnel of all environmental releases. Prevent further leakage or spillage if safe to do so. Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground.

7. Handling and storage

Precautions for safe handling

Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Pressurized container: Do not pierce or burn, even after use. Do not use if spray button is missing or defective. Do not spray on a naked flame or any other incandescent material. Do not smoke while using or until sprayed surface is thoroughly dry. Do not cut, weld, solder, drill, grind, or expose containers to heat, flame, sparks, or other sources of ignition. All equipment used when handling the product must be grounded. Do not re-use empty containers. Do not breathe gas. Avoid contact with eyes, skin, and clothing. Pregnant or breastfeeding women must not handle this product. Should be handled in closed systems, if possible. Use only in well-ventilated areas. Wear appropriate personal protective equipment. Wash hands thoroughly after handling. Avoid release to the environment. Observe good industrial hygiene practices.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Level 1 Aerosol.

Store locked up. Pressurized container. Protect from sunlight and do not expose to temperatures exceeding 50°C/122 °F. Do not puncture, incinerate or crush. Do not handle or store near an open flame, heat or other sources of ignition. This material can accumulate static charge which may cause spark and become an ignition source. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS).

8. Exposure controls/personal protection

Occupational exposure limits

US. ACGIH Threshold Limit Values

Components	Type	Value	Form
Aluminum (CAS 7429-90-5)	TWA	1 mg/m ³	Respirable fraction.
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm	
Methylene Chloride (CAS 75-09-2)	TWA	50 ppm	
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Components	Type	Value	Form
Aluminum (CAS 7429-90-5)	TWA	5 mg/m ³ 10 mg/m ³	Pyrophoric powder. Dust.
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	TWA	238 mg/m ³ 50 ppm	
Methylene Chloride (CAS 75-09-2)	TWA	174 mg/m ³ 50 ppm	
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm	
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m ³ 50 ppm	

Components	Type	Value	Form
Aluminum (CAS 7429-90-5)	TWA	1 mg/m3	Respirable.
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm	
Methylene Chloride (CAS 75-09-2)	TWA	25 ppm	
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value	Form
Aluminum (CAS 7429-90-5)	TWA	1 mg/m3	Respirable fraction.
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm	
Methylene Chloride (CAS 75-09-2)	TWA	50 ppm	
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)

Components	Type	Value	Form
Aluminum (CAS 7429-90-5)	TWA	1 mg/m3	Respirable fraction.
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	STEL	360 mg/m3	
	75 ppm		
	TWA	240 mg/m3	
		50 ppm	
	TWA	800 ppm	
	TWA	50 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)			
Methylene Chloride (CAS 75-09-2)	TWA	20 ppm	
Toluene (CAS 108-88-3)			

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation Respecting the Quality of the Work Environment)

Components	Type	Value	Form
Aluminum (CAS 7429-90-5)	TWA	5 mg/m3	Welding fume.
		10 mg/m3	
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	TWA	238 mg/m3	
		50 ppm	
Methylene Chloride (CAS 75-09-2)	TWA	174 mg/m3	
		50 ppm	
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1800 mg/m3	
		1000 ppm	
Toluene (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m3	
		50 ppm	

Biological limit values

ACGIH Biological Exposure Indices

Components	Value	Determinant	Specimen	Sampling Time
Methylene Chloride (CAS 75-09-2)	0.3 mg/l	Dichloromethane	Urine	*
Toluene (CAS 108-88-3)	0.3 mg/g	o-Cresol, with hydrolysis	Creatinine in urine	*
	0.03 mg/l	Toluene	Urine	*
	0.02 mg/l	Toluene	Blood	*

* - For sampling details, please see the source document.

Exposure guidelines

Canada - Alberta OELs: Skin designation

Toluene (CAS 108-88-3) Can be absorbed through the skin.

Canada - Quebec OELs: Skin designation

Toluene (CAS 108-88-3)

Can be absorbed through the skin.

Canada - Saskatchewan OELs: Skin designation

Toluene (CAS 108-88-3)

Can be absorbed through the skin.

Appropriate engineering controls

Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level. Eye wash facilities and emergency shower must be available when handling this product.

Individual protection measures, such as personal protective equipment**Eye/face protection**

Wear safety glasses with side shields (or goggles).

Skin protection**Hand protection**

Wear appropriate chemical resistant gloves. Suitable gloves can be recommended by the glove supplier.

Other

Wear appropriate chemical resistant clothing. Use of an impervious apron is recommended.

Respiratory protection

If permissible levels are exceeded use NIOSH mechanical filter / organic vapor cartridge or an air-supplied respirator.

Thermal hazards

Wear appropriate thermal protective clothing, when necessary.

General hygiene considerations

Observe any medical surveillance requirements. When using do not smoke. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants.

9. Physical and chemical properties**Appearance****Physical state**

Gas.

Form

Aerosol.

Color

Not available.

Odor

Not available.

Odor threshold

Not available.

pH

Not available.

Melting point/freezing point

Not available.

Initial boiling point and boiling range

Not available.

Flash point

-156.0 °F (-104.4 °C) PROPELLANT estimated

Evaporation rate

Not available.

Flammability (solid, gas)

Not available.

Upper/lower flammability or explosive limits**Flammability limit - lower (%)**

7.2 % estimated

Flammability limit - upper (%)

14.3 % estimated

Explosive limit - lower (%)

Not available.

Explosive limit - upper (%)

Not available.

Vapor pressure

Not available.

Vapor density

Not available.

Relative density

Not available.

Solubility(ies)**Solubility (water)**

Not available.

Partition coefficient (n-octanol/water)

Not available.

Auto-ignition temperature

Not available.

Decomposition temperature

Not available.

Viscosity

Not available.

Other information

Explosive properties	Not explosive.
Oxidizing properties	Not oxidizing.

10. Stability and reactivity

Reactivity	The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.
Chemical stability	Material is stable under normal conditions.
Possibility of hazardous reactions	Hazardous polymerization does not occur.
Conditions to avoid	Avoid temperatures exceeding the flash point. Contact with incompatible materials.
Incompatible materials	Strong oxidizing agents. Nitrates. Fluorine. Chlorine.
Hazardous decomposition products	No hazardous decomposition products are known.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure by inhalation.
Skin contact	Causes skin irritation.
Eye contact	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Ingestion	Droplets of the product aspirated into the lungs through ingestion or vomiting may cause a serious chemical pneumonia.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics	Aspiration may cause pulmonary edema and pneumonitis. Dizziness. Nausea. Skin irritation. May cause redness and pain.
---	---

Information on toxicological effects

Acute toxicity	May be fatal if swallowed and enters airways.
-----------------------	---

Components	Species	Test Results
Aluminum (CAS 7429-90-5)		
Acute		
Inhalation		
LC50	Rat	> 0.888 mg/l, 4 Hours 7.6 mg/l, lf <1L: Consumer Commodity Hours
Oral		
LD50	Rat	> 2000 mg/kg
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)		
Acute		
Dermal		
LD50	Rabbit	14.5 ml/kg, 24 Hours
	Rat	> 1875 mg/kg, 24 Hours 13500 mg/kg
Oral		
LD50	Rat	3002 mg/kg
Distillates (petroleum), Hydrotreated Heavy Naphthenic (CAS 64742-52-5)		
Acute		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 2000 mg/kg
Inhalation		
LC50	Rat	> 2000 mg/kg, 24 Hours 2.18 mg/l, 4 Hours
Oral		
LD50	Rat	> 2000 mg/kg

Components	Species	Test Results
Isobutane (CAS 75-28-5)		
<u>Acute</u>		
Inhalation		
LC50	Mouse	1237 mg/l, 120 Minutes 52 %, 120 Minutes
	Rat	1355 mg/l
Methylene Chloride (CAS 75-09-2)		
<u>Acute</u>		
Dermal		
LD50	Rat	> 2000 mg/kg, Days
Inhalation		
<i>Vapor</i>		
LC50	Mouse	49000 mg/m3, 7 Hours
Oral		
LD50	Rat	> 2000 mg/kg
Naphtha (petroleum), Hydrotreated Heavy (CAS 64742-48-9)		
<u>Acute</u>		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 1900 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Rat	> 5000 mg/m3, 4 Hours > 4980 mg/m3 > 4980 mg/m3, 4 Hours > 4.96 mg/l, 4 Hours
Oral		
LD50	Rat	4820 mg/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
<u>Acute</u>		
Inhalation		
LC50	Mouse	1237 mg/l, 120 Minutes 52 %, 120 Minutes
	Rat	1355 mg/l 658 mg/l/4h
Toluene (CAS 108-88-3)		
<u>Acute</u>		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 5000 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Mouse	6405 - 7436 ppm, 6 Hours 5320 ppm, 8 Hours
	Rat	5879 - 6281 ppm, 6 Hours 25.7 mg/l, 4 Hours
Oral		
LD50	Rat	> 5000 mg/kg

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Skin corrosion/irritation Causes skin irritation.
Serious eye damage/eye irritation Direct contact with eyes may cause temporary irritation.

Respiratory or skin sensitization

Canada - Alberta OELs: Irritant

Aluminum (CAS 7429-90-5)	Irritant
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)	Irritant

Respiratory sensitization Not a respiratory sensitizer.

Skin sensitization This product is not expected to cause skin sensitization.

Germ cell mutagenicity No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.

Carcinogenicity Suspected of causing cancer.

ACGIH Carcinogens

Aluminum (CAS 7429-90-5)	A4 Not classifiable as a human carcinogen.
Methylene Chloride (CAS 75-09-2)	A3 Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.
Toluene (CAS 108-88-3)	A4 Not classifiable as a human carcinogen.

Canada - Manitoba OELs: carcinogenicity

ALUMINUM METAL AND INSOLUBLE COMPOUNDS, RESPIRABLE FRACTION (CAS 7429-90-5) Not classifiable as a human carcinogen.

DICHLOROMETHANE (CAS 75-09-2) Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.
TOLUENE (CAS 108-88-3) Not classifiable as a human carcinogen.

Canada - Quebec OELs: Carcinogen category

Methylene Chloride (CAS 75-09-2) Suspected carcinogenic effect in humans.

IARC Monographs. Overall Evaluation of Carcinogenicity

Methylene Chloride (CAS 75-09-2) 2A Probably carcinogenic to humans.
Toluene (CAS 108-88-3) 3 Not classifiable as to carcinogenicity to humans.

Reproductive toxicity Suspected of damaging the unborn child.

Specific target organ toxicity - single exposure Not classified.

Specific target organ toxicity - repeated exposure May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure.

Aspiration hazard May be fatal if swallowed and enters airways.

Chronic effects May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure. Prolonged exposure may cause chronic effects.

12. Ecological information

Ecotoxicity Toxic to aquatic life with long lasting effects.

Components	Species	Test Results
Aluminum (CAS 7429-90-5)		
Aquatic		
Fish	LC50 Rainbow trout, donaldson trout (Oncorhynchus mykiss)	0.16 mg/l, 96 hours
Diacetone Alcohol (CAS 123-42-2)		
Aquatic		
Fish	LC50 Bluegill (Lepomis macrochirus)	420 mg/l, 96 hours
	Fish	420 mg/L, 96 Hours
Methylene Chloride (CAS 75-09-2)		
Aquatic		
Algae	IC50 Algae	500.0001 mg/L, 72 Hours
Crustacea	EC50 Daphnia	1689.5 mg/L, 48 Hours
	Water flea (Daphnia magna)	1250 mg/l, 48 hours
Fish	LC50 Fathead minnow (Pimephales promelas)	140.8 - 277.8 mg/l, 96 hours
Toluene (CAS 108-88-3)		
Aquatic		
Algae	IC50 Algae	433.0001 mg/L, 72 Hours
Crustacea	EC50 Daphnia	7.645 mg/L, 48 Hours

Components	Species	Test Results
Fish	Water flea (Daphnia magna) Coho salmon, silver salmon (Oncorhynchus kisutch)	5.46 - 9.83 mg/l, 48 hours 8.11 mg/l, 96 hours

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Persistence and degradability No data is available on the degradability of this product.

Bioaccumulative potential

Partition coefficient n-octanol / water (log Kow)

Diacetone Alcohol	-0.098
Isobutane	2.76
Methylene Chloride	1.25
Propane	2.36
Toluene	2.73

Mobility in soil No data available.

Other adverse effects No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

13. Disposal considerations

Disposal instructions Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Contents under pressure. Do not puncture, incinerate or crush. Do not allow this material to drain into sewers/water supplies. Do not contaminate ponds, waterways or ditches with chemical or used container. Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.

Local disposal regulations Dispose in accordance with all applicable regulations.

Hazardous waste code The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.

Waste from residues / unused products Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).

Contaminated packaging Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal. Do not re-use empty containers.

14. Transport information

TDG

UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS, flammable
Transport hazard class(es)	
Class	
Subsidiary risk	2.1
Packing group	-
Environmental hazards	Not applicable. Yes
Special precautions for user	Not applicable.

Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

This product is exempted under TDG section 1.17 as a limited quantity and may be shipped as a limited quantity.

15. Regulatory information

Canadian regulations

Controlled Drugs and Substances Act

Not regulated.

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Not listed.

Greenhouse Gases

Not listed.

Precursor Control Regulations

Toluene (CAS 108-88-3)

Class B

International regulations

Stockholm Convention

Not applicable.

Rotterdam Convention

Not applicable.

Kyoto protocol

Not applicable.

Montreal Protocol

Not applicable.

Basel Convention

Not applicable.

International Inventories

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Australia	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Yes
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Yes
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	No
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	No
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Yes
New Zealand	New Zealand Inventory	No
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Yes
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Yes

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

A "No" indicates that one or more components of the product are not listed or exempt from listing on the inventory administered by the governing country(s).

16. Other Information

Issue date 03-07-2017
Version # 01

Guidelines for SDS use: The product described in this SDS is a consumer product. It is safe for use by consumers as described on the product label under normal, foreseeable conditions. This SDS is designed to provide additional safety and handling information.

Disclaimer

The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release and is not to be considered a warranty or quality specification. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	SUPER PEINTURE AEROSOL ALUMINIUM
Autres moyens d'identification	
Code du produit	4009
Usage recommandé	REVÊTEMENT
Restrictions d'utilisation	Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société	Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée	
Adresse	75 Advance Blvd Brampton, Ontario L6T 4N1 Canada	
Téléphone	Assistance générale	1-905-793-4311
Courriel	Non disponible.	
Numéro de téléphone d'urgence	Emergency	CANUTEC: 613-996-6666

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Aérosols inflammables	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
	Cancérogénicité	Catégorie 2
	Toxicité pour la reproduction (le fœtus)	Catégorie 2
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 2
	Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Aérosol extrêmement inflammable. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseil de prudence	
Prévention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les gaz. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
Intervention	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Recueillir le produit répandu.

Stockage	Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu Catégorie 2 Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme Catégorie 2
Autres dangers	Aucuns connus.
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Chlorure de méthylène		75-09-2	30-60
Propane		74-98-6	10-30
Toluène		108-88-3	10-30
Isobutane		75-28-5	5-10
Alcool diacétonique		123-42-2	1-5
Aluminium		7429-90-5	1-5
Distillats naphtériques lourds (pétrole), hydrotraités		64742-52-5	0.1-1
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité		64742-48-9	0.1-1
Autres composés sous les niveaux déclarables			5-10

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	Sortir au grand air. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Étourdissements. Nausée. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Informations générales	Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Risques d'incendie généraux

Aérosol extrêmement inflammable.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les gaz. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer les gaz. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Si possible, manipuler dans un système clos. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Aérosol niveau 1. Garder sous clef. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm	
Aluminium (CAS 7429-90-5)	TWA	1 mg/m3	Fraction respirable.
Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)	TWA	50 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm	
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur	Forme
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	TWA	238 mg/m3	
Aluminium (CAS 7429-90-5)	TWA	50 ppm	Poudre pyrophorique. Poussière.
		5 mg/m3 10 mg/m3	
Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)	TWA	174 mg/m3	
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	50 ppm	
		1000 ppm	
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	188 mg/m3	
		50 ppm	

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur	Forme
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm	
Aluminium (CAS 7429-90-5)	TWA	1 mg/m3	Respirable.
Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)	TWA	25 ppm	
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	TWA	50 ppm	
Aluminium (CAS 7429-90-5)	TWA	1 mg/m3	Fraction respirable.
Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)	TWA	50 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm	
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	STEL	360 mg/m3	
	TWA	75 ppm 240 mg/m3	
Aluminium (CAS 7429-90-5)	TWA	50 ppm 1 mg/m3	Fraction respirable.
Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)	TWA	50 ppm	
Isobutane (CAS 75-28-5)	TWA	800 ppm	
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	20 ppm	

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)	TWA	238 mg/m3	
Aluminium (CAS 7429-90-5)	TWA	50 ppm	Fumée de soudage.
		5 mg/m3 10 mg/m3	
Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)	TWA	174 mg/m3	
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	50 ppm	
		1800 mg/m3	
Toluène (CAS 108-88-3)	TWA	1000 ppm	
		188 mg/m3 50 ppm	

Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)	0.3 mg/l	Dichlorométhane	Urine	*
Toluène (CAS 108-88-3)	0.3 mg/g	o-crésol, avec hydrolyse	Créatinine dans l'urine	*
	0.03 mg/l	Toluène	Urine	*
	0.02 mg/l	Toluène	Sang	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée

Toluène (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Toluène (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Toluène (CAS 108-88-3) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau
Protection des mains Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants.

Autre Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.

Protection respiratoire Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.

Considérations d'hygiène générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique Gaz.

Forme Aérosol

Couleur Non disponible.

Odeur Non disponible.

Seuil olfactif

Non disponible.

pH

Non disponible.

Point de fusion et point de congélation

Non disponible. Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

Point d'éclair

-104.4 °C (-156.0 °F) Propulseur estimation

Taux d'évaporation

Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%) 7.2 % estimation

Limites d'inflammabilité - supérieure (%) 14.3 % estimation

Limite d'explosibilité - inférieure (%) Non disponible.

Limite d'explosibilité - supérieure (%) Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau Non disponible.

Température d'auto-inflammation Non disponible.

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Les agents oxydants forts. Nitrates. Fluor Chlore

Produits de décomposition dangereux Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée.

Contact avec les yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Ingestion La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite. Étourdissements. Nausée. Irritation de la peau. Peut entraîner de la rougeur et de la douleur.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	14.5 ml/kg, 24 heures
	Rat	> 1875 mg/kg, 24 heures
		13500 mg/kg
Orale		
DL50	Rat	3002 mg/kg
Aluminium (CAS 7429-90-5)		
<u>Aiguë</u>		
Inhalation		
CL50	Rat	> 0.888 mg/l, 4 heures
		7.6 mg/l, If <1L: Consumer Commodity heures
Orale		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg, Jours
Inhalation		
<i>Vapeur</i>		
CL50	Souris	49000 mg/m3, 7 heures
Orale		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-52-5)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
		> 2000 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat	2.18 mg/l, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	> 2000 mg/kg
Isobutane (CAS 75-28-5)		
<u>Aiguë</u>		
Inhalation		
CL50	Rat	1355 mg/l
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes
		52 %, 120 minutes
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité (CAS 64742-48-9)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	> 1900 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat	> 5000 mg/m3, 4 heures
		> 4980 mg/m3
		> 4980 mg/m3, 4 heures
		> 4.96 mg/l, 4 heures

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Orale		
DL50	Rat	4820 mg/kg
Propane (CAS 74-98-6)		
Aiguë		
Inhalation		
CL50	Rat	1355 mg/l 658 mg/l/4h
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes 52 %, 120 minutes
Toluène (CAS 108-88-3)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 5000 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat	5879 - 6281 ppm, 6 heures 25.7 mg/l, 4 heures
	Souris	6405 - 7436 ppm, 6 heures 5320 ppm, 8 heures
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)

Irritant

Aluminium (CAS 7429-90-5)

Irritant

Sensibilisation respiratoire

N'est pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée

Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Carcinogènes selon l'ACGIH

Aluminium (CAS 7429-90-5)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)

A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

Toluène (CAS 108-88-3)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

ALUMINIUM MÉTALLIQUE ET COMPOSÉS INSOLUBLES, FRACTION RESPIRABLE (CAS 7429-90-5)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

DICHLOROMÉTHANE (CAS 75-09-2)

Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.

TOLUÈNE (CAS 108-88-3)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)

Effet cancérogène suspecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)

2A Probablement cancérogène pour l'homme.

Toluène (CAS 108-88-3)

3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire au fœtus.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Effets chroniques	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Alcool diacétonique (CAS 123-42-2)		
Aquatique		
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (<i>Lepomis macrochirus</i>) Poisson
		420 mg/l, 96 heures
		420 mg/L, 96 heures
Aluminium (CAS 7429-90-5)		
Aquatique		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)
		0.16 mg/l, 96 heures
Chlorure de méthylène (CAS 75-09-2)		
Aquatique		
Algues	IC50	Algues
		500.0001 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia
		Puce d'eau (<i>daphnia magna</i>)
		1250 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	tête-de-boule (<i>pimephales promelas</i>)
		140.8 - 277.8 mg/l, 96 heures
Toluène (CAS 108-88-3)		
Aquatique		
Algues	IC50	Algues
		433.0001 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia
		Puce d'eau (<i>daphnia magna</i>)
		5.46 - 9.83 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Saumon coho, (<i>Oncorhynchus kisutch</i>)
		8.11 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Alcool diacétonique	-0.098
Chlorure de méthylène	1.25
Isobutane	2.76
Propane	2.36
Toluène	2.73

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS, inflammables
Classe de danger relative au transport	
Classe	2.1
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Sans objet.
Dangers environnementaux	Oui
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

This product is exempted under TDG section 1.17 as a limited quantity and may be shipped as a limited quantity.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Toluène (CAS 108-88-3)

Classe B

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Montreal Protocol

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

Date de publication	07-Mars-2017
Version n°	01
Avis de non-responsabilité	À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.